

PAIE : Spécial BTP Réunion

Objectifs

- Etablir une paie conforme aux spécificités du BTP et à la réglementation en vigueur,
- Connaître les dispositions conventionnelles du BTP et leurs conséquences pratiques sur la paie des salariés,
- Calculer les cotisations sociales spécifiques au secteur du BTP
- Gérer les différents événements de paie : entrées – sorties, absences, congés, intempéries...

Contenu pédagogique

INTRODUCTION

Tour de table : présentation des participants, des besoins, rappels des objectifs

1 – Connaître l'environnement

- La convention collective du BTP applicable à la Réunion
- Ouvrier, ETAM, Cadre et apprentis
- Les différents coefficients et les salaires minimums en fonction de la convention collective

2 – Calculer les bases des cotisations sociales et les réductions de charges

- Le principe de l'abattement pour frais professionnel
- La proratisation du plafond
- Les autres bases : CSG/CRDS, congés payés, CCCA
- Les réductions patronales : TEPA/FILLON/LDEOM

3 – Décompter le temps de travail effectif

- Les heures supplémentaires, le temps de trajet personnel et/ou professionnel
- Le travail de nuit, jour férié et le dimanche

4 – Gérer les absences

- Les congés payés et les relations avec la caisse de congés payés
- Les arrêts de travail
- Le congé intempérie (notion : NA dans CCN BTP Réunion)

5 – Intégrer les frais professionnels

- Prime panier
- Le grand déplacement (notion : NC dans CCN BTP Réunion)
- Prime de transport et prime de trajet
- La réintégration dans le brut de la part non exonérée

6 – Préparer la fin de contrat

- Le solde de tout compte
- Les indemnités spécifiques liées au départ des ouvriers, ETAM et IAC

Modalités Pédagogiques

Présentiel	Distanciel
OUI	OUI

Modalités d'évaluation :

► Avant la formation :

Recueil des attentes des participants/entreprise
Recueil des besoins et de cadrage avec le commanditaire

► Pendant la formation :

Questionnement tout au long de la formation
Bilan commun le dernier jour
Evaluation de la formation peut se faire sous forme de tests, QCM, quizz mais aussi des études de cas, des mises en situation pour mesurer l'atteinte des objectifs
Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction des participant/e/s

► Après la formation :

Evaluation à froid à + de 3 mois

Taux satisfaction : NC

Durée : 1 jour (7h)

(Durée indicative & ajustable en fonction des besoins)

Public Visé :

Toute personne voulant maîtriser la paie dans le secteur du BTP

Pré requis :

Avoir de bonnes bases en paie

Lieu & dates 2022 :

Saint Paul
Le 21 & 22 avril
Le 5 & 6 juillet
(Inscription toute l'année)

Limite d'effectif :

De : 4 à 8 personnes



INTER

420 € (net de taxes) € /personne

INTRA : nous consulter

Accessibilité :

Nos locaux ne sont pas accessibles PMR.

En cas de handicap, Notre Référent handicap met tout en œuvre pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Présentation interactive à l'aide de diapositives animées type PowerPoint
- Exposés théoriques / Etude de cas concrets
- Ordinateur portable équipé du pack Office et du logiciel EBP
- Supports de cours envoyés par mail en fin formation

Dispositifs de suivi & exécution de la formation :

Feuille d'émargement par demi-journée

Formateur pressenti

Tous les formateurs sont des consultants seniors, experts dans leurs domaines de compétences

Mise à jour le 26/08/2022

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS :

☎ 02 62 74 66 52

✉ info@azotformation.com

Siège soc : 39, rue Ary & Marius Leblond
97460 Saint Paul

SIRET n°502 059 769 00054

APE : 8559A

N° déclaration activité : 98.97.03232.97

CFA n° UAI : 9741772H

